

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
du Pays de Chantonnay (85)
65 av. du Général De Gaulle
BP 98
85111 Chantonnay

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Pays de Chantonnay (85)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24850034000141

Code postal / Ville : 85111 Chantonnay

Grouperement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : PAMELA BOURASSEAU - Tél : +33 251944023

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Formulaire DC2

Capacité économique et financière : Formulaire DC2

Capacités techniques et professionnelles : Candidature et mémoire technique

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 31 mars 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Acheteur : Communauté de communes du Pays de Chantonnay

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : CONSEIL EDITORIAL, CONCEPTION GRAPHIQUE, SECRETARIAT DE REDACTION ET IMPRESSION, LIVRAISON DU MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

Classification CPV : 79822500

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les présents accords-cadres ont pour objet :

- Lot n°1 : Conseil éditorial, conception graphique et secrétariat de rédaction du magazine communautaire de la CCPC ;
- Lot n°2 : Impression et livraison du magazine communautaire de la CCPC.

Lieu principal d'exécution : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY (85110)

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

LOT 1 - Conseil éditorial, conception graphique et secrétariat de rédaction du magazine communautaire de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

Classification CPV : 79822500

Lieu d'exécution du lot : 85110 CHANTONNAY - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

LOT :

LOT 2 - Impression et livraison du magazine communautaire de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

Classification CPV : 79823000

Lieu d'exécution du lot : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY 85110

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les candidats doivent impérativement fournir des échantillons physiques pour permettre l'évaluation de la valeur technique de leur offre.

CONTENU ATTENDU :

Pour le Lot n°1 : Des exemplaires papier de réalisations récentes de nature équivalente (magazines, brochures) afin d'apprécier la qualité graphique, la mise en page et la lisibilité.

Pour le Lot n°2 : Des échantillons imprimés permettant de vérifier le rendu des couleurs, la qualité du papier et la précision du façonnage.

CONDITIONS DE REMISE :

Les échantillons doivent parvenir à l'acheteur au plus tard à la date et heure limites de remise des plis, soit le 31 mars 2026 avant 12 heures.

• **Dépôt physique :** Contrairement aux documents de l'offre qui sont obligatoirement dématérialisés, les échantillons doivent être envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil à l'adresse suivante :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays de Chantonnay 65 avenue du Général de Gaulle – CS60098 85111 CHANTONNAY CEDEX

• **Identification :** Le colis doit comporter de manière apparente le nom du candidat ainsi que l'intitulé de la consultation et du lot correspondant : "CONCEPTION ET IMPRESSION DU MAGAZINE DU PAYS DE CHANTONNAY".

L'acheteur demande des échantillons « matériels » aux candidats pour apprécier la qualité des produits proposés, en dérogation au principe de dématérialisation des offres. Ces échantillons devront être fournis gracieusement par le candidat (fourniture et frais d'envoi à

sa charge) et pourront lui être restitués sur sa demande (frais de transport également à la charge du candidat).

L'absence de fourniture d'échantillons, ou la remise incomplète de ceux-ci, par un candidat vaudra rejet de son offre.

Date d'envoi du présent avis

20 février 2026